

TCA SHARE

Second séminaire transnational du 5 au 9 décembre 2005
à l'hôtel NOVOTEL à la Saline
Ile de la Réunion – France



Compte rendu du séminaire

Fait à la Réunion en mars 2006
Par Max TECHER – CAP EMPLOI -

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE A L'ILE DE LA REUNION du 4 au 9/12/05
--

Lieu ; l'Hôtel de NOVOTEL à la Saline.

DATE		Ordre du jour
Dimanche 4 décembre et Samedi 3 décembre 2005	Matin	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des partenaires à l'aéroport Roland Garros - Transfert des partenaires de l'aéroport à l'hôtel NOVOTEL à la Saline les Bains.
Lundi 5 décembre 2005	Matin : 9H – 12H	<p>Accueil, présentation des différents partenaires et du programme de travail de la semaine. (Document remis : programme du séminaire à l'île de la Réunion).</p> <p>Présentation du contexte socio-économique de la Réunion par Mr Gilbert LA PORTE, Directeur d'ARVISE (Association Réunionnaise pour la Valorisation des Initiatives Socio - Economiques) (Document remis : Caractéristiques de la Réunion)</p> <p>Présentation du système des quota en France pour l'emploi des personnes handicapées par Mme Catherine LOGEAIS, Déléguée Régionale de l'AGEFIPH (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) (document remis : Le système de quota en France pour l'emploi des personnes handicapées)</p>
	Après-midi 13H - 19H	<p>Visites sur le terrain afin d'appréhender les différents aspects du contexte socioéconomique. : visite de l'entreprise Soboriz qui est une industrie spécialisée dans le conditionnement du riz ; visite en bus de la zone portuaire de l'île, visite du musée de la canne à sucre à l'usine Bois Rouge et enfin visite de la zone Est de l'île.</p> <p>Rencontre avec le bureau d'ARVISE à l'Hôtel Créolia à Saint- Denis : allocution de bienvenue et présentation de la structure d'ARVISE qui organisait le séminaire.</p>
Mardi 6 décembre	Matin 9H – 12H	<p>Présentation de l'avancement des projets Equal nationaux : Italie, Belgique, République Tchèque, Lituanie, Réunion. (documents remis : fiche de présentation et état d'avancement de chaque projet Equal des partenaires présents).</p> <p>Présentation du dispositif et de la méthode d'évaluation de l'ACT SHARE par Mr Axel Weynendaele de la Belgique (document remis : Evaluation SHARE)</p>
	Après-midi 13H - 16H	<p>Présentation de la grille d'enquête sur le capital social et les modalités pour l'élaboration de recommandations aux politiques publiques par Mr BERTOLDI Stefano de l'Italie (document remis : Questionnaire sur le capital social)</p> <p>A reporter pour le séminaire en Belgique :</p> <p>La présentation des outils de communication pour l'ACT SHARE : site Web, logo (une proposition sera faite par la Belgique).</p> <p>Présentation des modalités pour la compilation des outils utilisés dans le cadre des projets nationaux (République Tchèque).</p>

<p>Mercredi 7 décembre</p>	<p>Matin 9H – 12H et Après-midi 13H - 16H</p>	<p>Atelier de travail sur les méthodes et les outils d'accompagnement des personnes handicapées et des entreprises sur les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le diagnostic professionnel et l'évaluation des compétences. ▪ La recherche d'emploi. ▪ L'intégration et le maintien dans l'emploi ▪ La relation aux entreprises <ol style="list-style-type: none"> 1) Présentation du dispositif d'accompagnement des personnes handicapées à la Réunion par Max TECHER 2) Présentation de la démarche de diagnostic socioprofessionnel mise en œuvre par CAP EMPLOI Réunion par Mathilde MONTABONNEL conseillère Emploi Formation 3) Présentation de la démarche utilisée par Cap Emploi pour la recherche d'emploi en faveur des personnes handicapées par Mme Aline HUBERT Conseillère Emploi Formation 4) Présentation de la méthode pour faciliter l'intégration et le maintien dans l'entreprise des personnes handicapées par Fabienne MONTOYA conseillère Emploi Formation 5) Présentation de la stratégie développée par Cap Emploi auprès des entreprises pour favoriser l'embauche des personnes handicapées par Mme Fabienne MONTOYA conseillère Emploi Formation. <p>Document remis : ateliers</p> <p>Ci- après un résumé des échanges avec les autres partenaires :</p> <p>Lituanie : IL n'y a qu'un seul centre de formation pour les personnes malentendantes. Les personnes malentendantes sont repérées dès la petite enfance. Elles bénéficient dans ce centre d'un service d'assistance psychosociale.</p> <p><i>Question :</i> <i>Comment les agences pour l'emploi, travaillent-elles en Lituanie ?</i> ⇒ Il y a dans chaque centre de formation, un département spécialisé pour la recherche d'emploi. Pendant trois ans, les stagiaires qui ont entre 18 et 50 ans, sont observés par des spécialistes. Après leurs études, les spécialistes s'occupent de leur placement dans les entreprises (mais, il n'y a pas de diagnostic formel, d'évaluation des situations des personnes). 15 semaines de stages sont effectuées avant que l'entreprise ne les emploie. Il existe des bénévoles, des ONG, pour aider dans la recherche d'emploi. Le système d'informations envers les entreprises : fonctionne par réseau. Les employeurs se connaissent entre eux, le bouche à oreille fonctionne bien dans le pays.</p> <p><i>Question :</i> <i>Comment est évalué le handicap chez vous ?</i> Les spécialistes connaissent les étudiants d'une manière individuelle : leurs points forts et faibles.</p>
-----------------------------------	--	--

Question : Qu'est-ce que les partenaires peuvent leur apporter ?

La connaissance de toutes les étapes existantes dans les organismes qui effectuent l'accompagnement des demandeurs d'emploi handicapés. Depuis le moment où la personne arrive jusqu'à la relation aux employeurs.

L'objectif de leur action est d'enlever les barrières de communication avec l'employeur.

Les questions qu'ils se posent sont :

Comment créer ce qui n'existe pas encore pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées?

Comment les pays les plus avancés fonctionnent-ils sur ces thèmes ?

La République Tchèque :

Il n'y a pas de modèle approprié à la personne handicapée. Comme pour tous les tchèques, pour trouver un emploi, la plupart du temps, les gens recherchent par eux mêmes.

Le diagnostic se déroule en plusieurs modules : sur la base d'un système « **à fleur** » :

1. Histoire de vie de l'individu.
2. Quelles sont les activités, les capacités psychosociales?
3. Quelles sont les capacités physiques ?
4. Quels sont les points de progression ?
5. Les aspects de la mobilité (a-t-il de la famille dans d'autres régions que là où il habite?)
6. Quels sont ses loisirs, qu'est-ce qui l'intéresse?
7. Est-il capable de travailler en équipe ? L'objectif est d'identifier les capacités personnelles de l'individu (social, autonomie, capacité de création).
8. Qu'est-ce qui compte le plus pour la personne? On se focalise sur les objectifs individuels de la personne.
9. Quels sont les expériences négatives et positives du passé?
10. Les exigences financières de la personnes?
11. Comment la personne vit-elle le fait d'être aveugle?

=> Au delà , des offres d'emploi sont proposées à la personne. Enfin, un module sur l'image de l'individu, pour l'aider à vérifier s'il est bien habillé, et pour travailler sur les aspects non verbaux de la communication (par des jeux de rôle) est proposé à la personne

L'équipe qui fait ce travail n'a pas de compétence spécifique de type psychologique. L'important est d'établir des liens avec les personnes accompagnées.

Il faut près de 4 heures pour dérouler l'ensemble des modules.

La stratégie actuelle est de favoriser l'intégration des personnes aveugles dans la vie quotidienne

=>Les aides existantes :

Les personnes handicapées peuvent percevoir un revenu si elles ne travaillent pas. Il est possible de bénéficier d'une aide technique, sur l'adaptation du poste de travail.

La difficulté essentielle de cette intégration professionnelle est la motivation d'une part des personnes handicapées à aller travailler, et d'autre part, la volonté des employeurs à les recruter. Des campagnes de sensibilisation et de communication envers les employeurs potentiels sont organisées, mais le but n'est pas de remplacer l'agence pour l'emploi locale.

La Belgique :

Il existe des systèmes de prime pour l'emploi et la possibilité de mobiliser des actions de formation, mais il n'y a pas d'aides financières au recrutement. Il y a une expérience sur l'informatisation du marché de l'emploi, en effet, toutes les offres sont disponibles directement pour les demandeurs d'emploi dans les « points carrefour ». Les attachés en insertion professionnelle peuvent accompagner la personne vers l'emploi afin d'augmenter leur employabilité, mais ils ne font pas de mise en relation avec les entreprises. IL y a un autre organisme, le « forem » qui a pour compétence l'aide à la recherche d'emploi.

Les aides existantes sont : l'abattement des charges sociales et les aides matérielles.

A titre d'information :

- 37% de leur budget va vers l'activité d'accompagnement vers l'emploi.
- les 60 % restant sont destinés à l'aide sociale et à l'hébergement.

Italie

Les personnes handicapées sont marginalisées. La législation est vide concernant l'emploi des personnes handicapées. Enfin, il existe une loi, mais rien n'est fait. Les gens trouvent de l'emploi par relation personnelle essentiellement.

Jeudi 8 décembre	Matin 9H – 12H	Présentation du dispositif de maintien dans l'emploi à la Réunion et présentation d'un exemple de situation de maintien traitée par Mme Frédérique Bédier et Mr Fabrice Isart (document remis : Le dispositif Régional de Maintien dans l'emploi : prévention et désinsertion professionnelle des salariés handicapés ; Etude d'un cas d'entreprise) Présentation de la démarche d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnes déficientes auditives par Mme Christiane CARRETERO, Directrice de l'ARPEDA (Association Réunionnaise de Parents et d'Enfants Déficients Auditifs) ; (documents remis : Accompagnement des personnes déficientes auditives)
	Après-midi 13H - 16H (Saint – Denis)	Conférence – débat avec des institutionnels et des partenaires opérationnels de la Réunion sur le thème de l'insertion professionnelle des personnes handicapées : Présentation succincte par chaque partenaire (Belgique, République Tchèque, Lituanie, Italie) du projet Equal – Echange avec la salle. Document remis : conférence- débat : thème : l'emploi des personnes handicapées

AMETHIS

Vendredi 9 décembre 2005	Matin 9H – 12H	<p>Discussion sur le projet technique pour la réalisation d'une vidéo visant la promotion de l'image du handicap. Des critères par Pays ont été définis sur la base des indicateurs ci-après :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Critères</th> <th>Belgique</th> <th>Italie</th> <th>Lituanie</th> <th>Letonie</th> <th>R.Tchèque</th> <th>France</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sexe</td> <td>M</td> <td>M</td> <td>M</td> <td>F</td> <td>F</td> <td>F</td> </tr> <tr> <td>Age</td> <td>Jeune</td> <td>Adulte 30/40 ans</td> <td>Jeune</td> <td></td> <td>Adulte</td> <td>+45ans</td> </tr> <tr> <td>Nature du handicap</td> <td>Déficient intellectuel</td> <td>Physique</td> <td>Sourd</td> <td>Moteur</td> <td>Aveugle</td> <td>Maladie Invalidante</td> </tr> <tr> <td>Niveau de compétences</td> <td>Faible</td> <td>Faible</td> <td>Faible</td> <td>Faible</td> <td>Faible</td> <td>Elevé</td> </tr> </tbody> </table> <p>Echéance pour la production : avril 2007. Un modèle de production vidéo sera présenté lors du séminaire en Belgique.</p> <p>Présentation du programme du séminaire en Belgique –</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planning – organisation ▪ Présentation des thématiques souhaitées par chaque partenaires à aborder en Belgique. ▪ La nouvelle période proposée est du 3 au 7 avril 2006. <p>Document remis : Le programme de la troisième rencontre du partenariat « SHARE »</p> <p>- Bilan - Evaluation du séminaire à la Réunion à partir d'une grille d'évaluation (document remis : évaluation du séminaire à l'île de la Réunion.</p>	Critères	Belgique	Italie	Lituanie	Letonie	R.Tchèque	France	Sexe	M	M	M	F	F	F	Age	Jeune	Adulte 30/40 ans	Jeune		Adulte	+45ans	Nature du handicap	Déficient intellectuel	Physique	Sourd	Moteur	Aveugle	Maladie Invalidante	Niveau de compétences	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Elevé
	Critères	Belgique	Italie	Lituanie	Letonie	R.Tchèque	France																														
Sexe	M	M	M	F	F	F																															
Age	Jeune	Adulte 30/40 ans	Jeune		Adulte	+45ans																															
Nature du handicap	Déficient intellectuel	Physique	Sourd	Moteur	Aveugle	Maladie Invalidante																															
Niveau de compétences	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Elevé																															
	Après-midi 13H - 16H	<p>- Visites culturelles de la zone ouest de l'île de la Réunion.</p>																																			

LA LISTE DES PARTICIPANTS :

La Belgique :

Mme VANDERNIEPEN Nathalie
Mr WEYNENDAELE Axel
Mr NISSET Guy

La République Tchèque :

Mr JIŘÍ KOCANEK
Mme ANDREA SAFARIKOVA

L'Italie

Mme Rosanna MINITI
Mr Gaetano FASANO
Mr Stéfano BERTOLDI

La Lituanie

Mme Ruta Mackaniene
Mme Jurgita Kupryte
Mme Aiva Salatkiene

La France

Mr Filippo FERRARI
Mr Max TECHER
Mme Fabienne MONTOYA
Mme Mathilde MONTABONEL
Mme Aline HUBERT
Mme Nicole BOX
Mr Patrick GRONDIN

Interprétariat : Mr Filippo FERRARI – Mme Judith PATOUMA – Mr Stéphane MALET.